

L'UNIVERSITÉ DE VERSAILLES-
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

en partenariat avec
LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

vous invite le

vendredi 25 novembre 2016

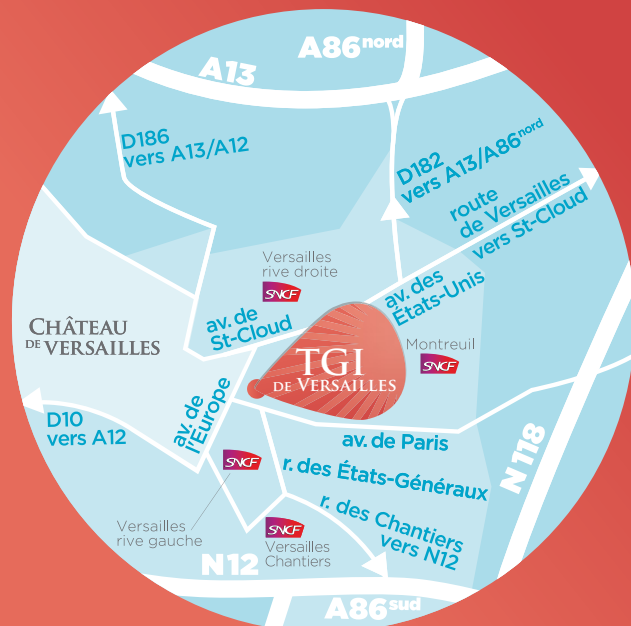
de 14h à 19h

Tribunal de grande instance de Versailles
5 place André Mignot, Versailles
Salle C (anciennement salle des assises)

à assister au colloque

« Prévention, sécurité locale et échange d'informations :
une question de confiance ? »

**Admissible au titre
de la formation continue
des magistrats et des avocats.**



PLAN D'ACCÈS

TGI de Versailles
5 place André Mignot
78000 Versailles

CONTACTS

olivier.pluen@uvsq.fr
dante@uvsq.fr

www.uvsq.fr

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES
université PARIS-SACLAY



Invitation

Prévention, sécurité locale et échange d'informations : une question de confiance ?

*Sous la direction de Jacques de Maillard et Thomas Lindemann,
directeurs du master 2 Politiques de prévention et sécurité,
et de Laure Clément-Wilz et Olivier Pluen, directeurs du master 2 Carrières publiques*



cesdip
Centre de recherches Sociologiques
sur le Droit et les Institutions Pénales

D@NTE
Laboratoire de droit des affaires
et nouvelles technologies
VIP
Centre de recherche
Versailles Saint-Quentin
Institutions Publiques



PRÉVENTION,
SÉCURITÉ LOCALE
ET ÉCHANGE
D'INFORMATIONS :
UNE QUESTION
DE CONFIANCE ?



Programme



Vendredi 25 novembre 2016

Dans les domaines de la prévention de la délinquance et de la sécurité publique, la question de l'échange d'informations est devenue une condition d'efficacité pour l'action publique. Un tel échange permet d'identifier en amont des situations (individuelles, collectives, territoriales) problématiques, de réagir de façon conjointe à des problèmes transversaux ou encore de penser de façon plus collective des réponses publiques malgré des segmentations de compétence. De tels échanges ne sont cependant pas automatiques, tant ils impliquent de multiples institutions (étatiques, locales, privées, etc.) aux missions variées (préventive, répressive, éducative, assistance, etc.) et des professionnels aux règles déontologiques différentes. Quelles sont donc les conditions de possibilité de ces échanges ? Quels types d'information partage-t-on dans ces enceintes ? Quelles sont les règles qui président à ces échanges ? Quelles sont les limites que l'on doit se fixer ?

14h

Mot d'introduction

- **Anne-Valérie Le Fur et Clara Xémard**, directrices du master 2 Carrières judiciaires
- **Jacques de Maillard et Thomas Lindemann**, directeurs du master 2 Politiques de prévention et sécurité
- **Laure Clément-wilz et Olivier Pluen**, directeurs du master 2 Carrières publiques

14h15-15h45

Prévention et sécurité locale

Animation : **Jacques de Maillard et Laure Clément-Wilz**

La première table-ronde porte sur les échanges d'informations en matière de prévention de la délinquance au niveau local. Elle concerne les types d'informations échangées (statistiques, qualitatives, territoriales, personnelles, etc.). Quels sont les enjeux, conditions et limites de ces échanges ? Comment concilier efficacité d'une action publique coordonnée et protection de la vie privée ? Dans ce cadre, l'une des questions concerne l'échange d'informations nominatives, dont les conditions et règles ont fait l'objet de nombreuses discussions aux niveaux national et local.

Intervenants

- **Missiva Medjkane**, doctorante en droit, université de Nantes
- **Philippe François**, sous-préfet, chargé de mission au Comité interministériel de prévention de la délinquance
- **Christian Meyer**, commissaire divisionnaire, chef d'état major, direction territoriale Seine-Saint-Denis, préfecture de police
- **Malika Zekri**, chef de service d'une association de prévention spécialisée
- **Marjorie Obadia**, procureur adjoint, tribunal de grande instance de Versailles
- **Stéphane Reijnen**, chef du bureau des actions préventives, direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP) de la ville de Paris

15h45-16h15

Pause

16h15-17h45

Prévention de la radicalité violente

Animation : **Xavier Crettiez et Olivier Pluen**

La seconde table-ronde porte sur une question plus récente : la prévention de la radicalité conduisant à l'extrémisme violent. Comment les acteurs des territoires peuvent, en amont, identifier des situations à risques, individuelles et collectives, et préparer des réponses conjointes dans une logique préventive, tout en évitant les phénomènes de stigmatisation ?

Intervenants

- **Xavier Crettiez**, professeur de science politique, UVSQ et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, CESDIP
- **Farid Bounouar**, directeur Prévention, sécurité et citoyenneté, ville de Sarcelles
- **Matthieu Piton**, conseiller en charge de la prévention, de la radicalisation et des instances nationales, secrétariat d'État à la ville
- **Philippe François**, sous-préfet, chargé de mission au Comité interministériel de prévention de la délinquance

18h

Remise des diplômes suivie d'un cocktail